



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



PricewaterhouseCoopers Audit
Crystal Park
63 Rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

Locindus S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale du 20 mai 2016, résolution n°7
Locindus S.A.
19, rue des Capucines 75001 Paris
Ce rapport contient 2 pages



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



PricewaterhouseCoopers Audit
Crystal Park
63 Rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

Locindus S.A.

Siège social : 19, rue des Capucines 75001 Paris
Capital social : €.61 563 870

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital

Assemblée générale du 20 mai 2016, résolution n°7

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une période expirant à la date de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris La Défense, le 27 avril 2016

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Xavier de Coninck
Associé

Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2016

PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-Baptiste Deschryver
Associé